

# Chronique économique

## ANACARDES

R.M. CADILLAT

La production indienne de noix d'anacardes, pour 1974, serait, d'après les dernières estimations de 105.000 tonnes environ. Elle est du même ordre que celle de 1973.

Les estimations de la production mondiale exportable, selon Edible Nut Market Report n°85 de Gill and Duffus Ltd, sont, pour cette même année :

Brésil	30.500 tonnes	Inde	81.300 tonnes
Kénya	25.400 tonnes	Tanzanie	137.000 tonnes
Mozambique	213.400 tonnes	Madagascar et autres producteurs africains :	5.100 tonnes

L'Inde qui a toujours été tributaire de ses importations de noix de l'Est Africain pour l'approvisionnement de son industrie d'amandes cajou prévoit une importation de 180.000 tonnes en gros.

Malgré ses programmes de développement de l'anacardier, l'industrie indienne a à faire face à de nombreux problèmes :

a) celui de l'approvisionnement à partir du Kénya, du Mozambique, de Tanzanie. Ces pays ont, au cours de la dernière décade, développé leur propre industrie de transformation. Ils contingentent leurs exportations pour alimenter leur propre industrie, et fournissent en noix d'autres pays que l'Inde, cas de l'exportation à destination de la République populaire de Chine. D'autre part, les pays Est-Africains exportent des amandes cajous à destination des mêmes marchés que l'Inde.

b) l'augmentation du prix des noix, en gros, en trois ans a été de 40 p. cent. Pour les noix d'Angoche C.I.F. Cochin, le prix moyen était en 1972 de 22 cts le kg, soit 1.102 F la tonne, en 1973 de 26 cts, et, pour la moyenne des neuf premiers mois de 1974, 31 cts, soit 1.519 F la tonne.

c) les nouvelles méthodes commerciales en Tanzanie, principal fournisseur de l'Inde. Ce pays ne vend plus en une seule fois à un prix plancher déterminé sa production qui était de l'ordre de 216/235 \$ américains la tonne (1.080/1.175 F), mais par petits lots au prix du marché pour approcher le prix payé au Mozambique (288\$ - 1.440 F). Aussi, les arrivages ne sont plus aussi réguliers, ni aussi rapides, si bien que, en novembre 1973, de nombreuses usines ont dû fermer pour ne reprendre le travail que début 1974.

d) depuis 1974, année de sa création, le Cashew Corporation of India est chargé des contrats et formalités d'achat avec les pays producteurs. Les usines lui reprochent la lenteur des formalités et des négociations avec les pays fournisseurs qui retardent l'approvisionnement et sa régularité.

e) l'agitation sociale.

f) la nouvelle législation sur les salaires qui augmente les coûts. Ne dit-on pas qu'à la suite de celle-ci, certaines usines de transformation, parmi les plus importantes et les mieux organisées de la côte ouest, auraient été obligées de fermer. D'ailleurs, pour pallier cette augmentation des coûts de la masse salariale consécutive à la fixation du salaire minimum, les opérations de transformation se font chez l'habitant pour éviter l'application de la loi en usine. Également, des usines s'installent dans d'autres états où cette loi n'est pas en vigueur.

L'Inde reste toutefois le principal exportateur mondial d'amandes cajous. Malgré les problèmes existants, on constate que, si en 1973 le tonnage exporté (57.046 tonnes) est en régression sur 1972 (-11,7 p. cent), et en augmentation de 55 p. cent sur celui de la moyenne 1956-60, il ne faut pas oublier l'importance que représente les amandes cajous dans le commerce extérieur de l'Inde. Leur

exportation vient au deuxième rang comme rentrée de devise dollars après le jute. Elles ne viennent en valeur qu'au septième rang de toutes les exportations indiennes, pour la période 1969-1974, avec 314,6 crores (a) de roupies, soit en pourcentage 3,69 p. cent, après le jute, 13,53 p. cent, le thé, 8,67 p. cent et avant les épices 1,99 p. cent.

Les tableaux ci-dessous donnent les chiffres d'importations de noix d'anacardes et les exportations d'amandes cajous de l'Inde :

*Importations indiennes de noix d'anacardes (en tonnes) :*

	1970	1971	1972	1973	1974 (1)
Kénya	17.182	16.313	17.453	8.338	19.000
Mozambique	81.840	58.427	65.981	33.577	40.000
Tanzanie	70.220	91.868	108.937	128.282	120.000
Autres	1.543	851	508	1.913	1.000
Total (2)	170.785	167.459	192.879	172.110	180.000

(1) prévisions

(2) statistiques du commerce extérieur de l'Inde

*Exportations d'amandes cajous (en tonnes) :*

	moyenne 1956/60	1970	1971	1972	1973
Allemagne démocratique		2.501	1.782	2.062	957
Angleterre	2.818	1.107	1.637	1.991	1.503
Australie	737	1.073	1.079	1.332	1.120
Canada	1.260	2.296	3.788	5.486	3.978
États-Unis	25.881	23.769	29.309	19.567	20.313
URSS	3.388	17.979	16.485	25.385	20.701
Autres, dont :					
a	2.185	4.540	4.905	7.188	7.536
b	458	806	999	1.532	938
Total	36.727	54.071	59.984	64.543	57.046

a , pays à économie libérale    b : pays à économie centralement planifiée

La part prise par les États-Unis et l'URSS a été réciproquement au cours de la dernière période quadriennale : 1970, 43,9 p. cent et 33,2 p. cent; 1971 48,8 et 27,4 p. cent; 1972, 30,3 et 39,3 p. cent; 1973, 35,6 et 36,3 p. cent.

On constate à la lecture de ce tableau la régression des achats de l'Angleterre par rapport à la période 1956/60, -46,9 p. cent ; par contre le Canada a plus que triplé, +73,2 p. cent, en 1973 par rapport à 1970; alors que l'Allemagne démocratique, considérée par certains comme un acheteur important par son potentiel d'avenir, ce il y a à peine quelques années, est en régression de 61,2 p. cent.

Le dernier rapport de Gill and Duffus estime que mondialement les exportations d'amandes cajous durant les neuf mois et demi de 1974 se sont élevées à 78.700 tonnes (poids net sur la base de une caisse - 22,680 kg), sur une production totale exportable évaluée à 102.060 tonnes pour l'année 1974.

A mi-octobre, les ventes sont évaluées comme suit, pour l'ensemble des fournisseurs d'amandes cajous à destination :

		Etats-Unis	30.618 tonnes
Angleterre	2.041 tonnes	Europe (est et ouest)	3.969 tonnes
Australie	2.835 tonnes	Japon et Extrême Orient	29.938 tonnes
Canada	4.309 tonnes	Autres pays	2.155 tonnes

Il restait donc à mi-octobre un peu plus du cinquième de la production exportable à commercialiser. Au cours du dernier trimestre de 1974, l'URSS avait encore 11.000 tonnes en cours de livraison et de nouveaux achats.

Les importations des États-Unis ont été pour les neuf premiers mois de 31.291 tonnes, dont 11.209 tonnes de l'Inde, 3.678 tonnes du Brésil, 474 tonnes de Tanzanie, 13.567 tonnes du Mozambique, 27 tonnes du Kénya. Il a été importé 991 tonnes du Canada, 86 tonnes de la CEE. En outre, les États-Unis ont importé 324 tonnes de noix d'anacardes, dont 121 tonnes d'Inde, 153,6 tonnes du Mozambique et 47,7 tonnes du Canada.

Les prix CIF New-York ont été relativement fermes au cours de 1974, avec des variations saisonnières. Ils ont été supérieurs à ceux de 1973, pour les amandes entières, 320, le cours moyen de juin à septembre a été en 1973 de 10,17 F/kg. En 1974, le cours a été de 12,95 F, avec un maximum de 14,02 F et un minimum de 11,72 F. En Angleterre, il est difficile de trouver des amandes L.W.P. en provenance de l'Inde, mais seulement en provenance des pays africains. C'est la conséquence des prix élevés obtenus par l'Inde pour cette catégorie sur le marché de l'URSS. En Angleterre, la catégorie 320 est commercialisée marchandise flottante ou magasin à 12,4 F/kg ex-quai. Les offres du Mozambique étaient pour le 320 de 11,60 F CIF, et de 9,16 F pour les splits (grands morceaux).

Les spécialistes de Gill and Duffus estiment que compte tenu de la situation mondiale : bonne récolte, consommation réduite même si l'URSS augmente ses achats, amélioration du marché américain, il est fort probable qu'à fin 1974, il y aura des stocks importants non vendus.

d'après : *Problems endanger India's role as world's top cashew exporter, par Jawhar A. Thadeni. Edible Nut Market Report n°85, Gill and Duffus, Indian Cashew Crop Estimate Revised, Foreign agriculture, n°11/74.*  
*Perspectives d'évolution du marché mondial de l'amande cajou, par R. Naville, Fruits, vol. 29, n°11.*  
*Statistiques mensuelles du Ministère du Commerce des États-Unis.*

#### L'ASSORTIMENT DES FRUITS ET LÉGUMES SUR LE MARCHÉ D'INTERÊT NATIONAL DE RUNGIS DE 1963 A 1973.

R.M. CADILLAT

Le Centre technique des Fruits et Légumes, sous la signature de Michel GUYOT, a publié les résultats de son enquête sur l'activité de ce marché après celle sur les Halles. Il n'a pas été tenu compte des statistiques des années 1969 à 1970, qui ont vu le transfert et l'installation du marché des Halles à Rungis.

Il est indiqué que si les grandes masses sont significatives, il faut être prudent pour l'interprétation des résultats détaillés.

On constate en considérant les dix dernières années, que le tonnage moyen commercialisé à Rungis a augmenté de 35 p. cent par rapport à celui des Halles. En 1963/65, le tonnage total, fruits, légumes et pommes de terre, était de 999.784 tonnes, dont 429.598 tonnes de fruits (43 p. cent), 51 p. cent de légumes et 6 p. cent de pommes de terre. Pour la période 1971/73, il était de 1.365.550 tonnes, dont 659.074 tonnes de fruits (48 p. cent), 46 p. cent de légumes, le pourcentage de pommes de terre n'ayant pas varié.

Si l'on considère les tonnages annuels, celui des fruits qui nous intéresse est passé de 419.084 tonnes en 1963 à 672.247 tonnes en 1973, soit une augmentation de 60,4 p. cent, alors que pour les légumes elle n'a été que de 30,9 p. cent, et pour les pommes de terre de 20,3 p. cent, l'ensemble étant de 43,1 p. cent.

En 1963, la part des fruits dans le tonnage annuel était de 43,9 p. cent, il a été en 1973 de 49,2 p. cent.

L'augmentation du tonnage à Rungis est une des conséquences de l'intégration des grossistes à service complet et des entrepôts extérieurs situés dans le périmètre de protection, dont les transactions sont venues gonfler le tonnage relativement stable des années 1964 à 1968 des Halles centrales.

Depuis le transfert, les tonnages traités au cours des trois dernières années varient mensuellement. L'activité des halles se répartit ainsi annuellement :

- 45 p. cent au cours des mois de mai, juin, juillet, août, septembre, octobre
- 48 p. cent au cours des mois de janvier, février, mars, avril, novembre, décembre
- 7 p. cent en août.

Les mois les plus forts sont ceux de pleine production des fruits d'été, le mois le plus creux, est août, au moment de l'exode vacancier de la population parisienne.

Les variations mensuelles pour la moyenne 1971/73 ont été les suivantes :

	tonnage	fruits	légumes
janvier	52.361	7,94 p. cent	7,88 p. cent
février	49.781	7,55	7,86
mars	54.473	8,27	9,21
avril	46.757	7,09	8,63
mai	50.558	7,67	9,68
juin	58.387	8,87	10,09
juillet	62.307	9,45	7,91
août	52.753	8	6,15
septembre	66.588	10,10	8,62
octobre	60.810	9,23	8,81
novembre	51.209	7,77	7,89
décembre	53.094	8,06	7,28
total :	659.078	100	100

Il y a donc pour les fruits sept mois à 8 p. cent, trois mois à 9 p. cent, juin, juillet, octobre, un à dix p. cent, septembre, un à sept p. cent, avril.

D'après l'enquête alimentaire des ménages de l'INSEE, la population parisienne de 1972 (comportant 3.562.500 ménages pour 9.654.375 personnes) aurait acheté 1.282.870 tonnes de fruits et légumes, soit 132,88 kg par habitant. Le prix moyen au détail ressortirait à 2,85 F. Les achats, dont 48 p. cent de légumes frais, 30 p. cent de fruits métropolitains, et 20 p. cent d'agrumes et de bananes auraient été effectués de la façon suivante :

- 37,6 p. cent sur les marchés,
- 23,7 p. cent dans les magasins d'alimentation générale,
- 18,4 p. cent chez les spécialistes,
- 12 p. cent chez les succursalistes
- 5,7 p. cent dans les grands magasins et les magasins dits populaires,
- 1,1 p. cent dans les coopératives de consommation,
- 1,5 p. cent divers.

Ces pourcentages ne comprennent pas ce qui est acheté par les restaurants et collectivités qui traitent environ 256.570 tonnes selon les estimations, ce qui représenterait 16 p. cent de la quantité théorique nécessaire à l'approvisionnement des parisiens, les commerces représentant 79 p. cent, le solde étant les pertes au stade détail. D'après la consommation alimentaire des français, l'auteur estime que les achats des ménages en région parisienne seraient de 686.522 tonnes de fruits sur un tonnage commercialisable de 867.640 tonnes (achats individuels, des restaurateurs et des collectivités tenant compte des pertes).

Pour l'ensemble des fruits, la part de Rungis de par son approvisionnement était de 76 p. cent pour un tonnage de 660.014 tonnes. Pour l'orange, 115.725 tonnes ont été commercialisées sur le marché de Rungis, représentant 64 p. cent du tonnage global (179.792 tonnes). Pour la banane, les chiffres sont respectivement de 84.396 tonnes, 66 p. cent et 127.362 tonnes. Les pêches sont les fruits dont la part du commerce par Rungis est la plus importante avec 98 p. cent du commerce total et un tonnage de 58.213 tonnes. Viennent ensuite les poires et les raisins avec 85 et 80 p. cent respectivement.

Dans l'assortiment des fruits et légumes passant par Rungis au cours de la moyenne 1971/73, 80 p. cent des fruits et légumes, en tonnage, sont constitués par vingt produits : neuf fruits et onze légumes.

Pour les fruits, nous relevons :

- oranges	9,3 p. cent	raisins	3 p. cent
- pommes	8,5	clémentines	2,6
- bananes	6,5	citrons	1,8
- poires	4,5	pomelos	1,7
- pêches	4		

Le tableau ci-dessous donne pour les fruits leur pourcentage dans l'approvisionnement global des fruits et légumes des Halles et de Rungis pour les moyennes 1963/65 et 1971/73.

	1963/1965	1971/1973	écart
abricots	1,24	1,04	- 0,20
ananas	0,24	0,58	+ 0,34
avocats	0,04	0,41	+ 0,37
bananes	3,26	6,45	+ 3,19
citrons	1,84	1,81	- 0,03
clémentines	1,92	2,61	+ 0,69
fraises	1,09	1,13	+ 0,04
mandarines	0,53	0,42	- 0,11
oranges	10,37	9,28	- 1,09
pêches	4,77	4,40	- 0,37
pomélos	0,97	1,71	+ 0,74
pommes	8,42	8,52	+ 0,10
poires	4,36	4,48	+ 0,12
prunes	0,68	0,75	+ 0,07
raisins	3,32	3,04	- 0,28

L'on constate d'après ce tableau que ces quinze fruits représentaient, lors de la période 1963/65 42,62 p. cent de l'approvisionnement, les oranges venant en tête, suivies par les pommes, les pêches, les poires, les raisins, les bananes, les clémentines, les citrons, les abricots, les fraises. En 1971/73, le pourcentage est passé à 49,67 p. cent, soit un écart de 7,05 p. cent. Le classement par ordre d'importance voit les bananes prendre la troisième place au lieu de la sixième, les poires prennent la place des pêches, viennent ensuite, comme en 1963/65, les raisins, les clémentines, les citrons, mais après ceux-ci, au lieu que ce soit les abricots, ce sont les pomélos, puis les fraises, les abricots venant après celles-ci.

A notre avis, la nouvelle place prise par les bananes est due à la création dans la zone des entrepôts de Rungis de mûrseries industrielles. Dans l'approvisionnement des Halles, les mûrseries importantes avaient été créées en banlieue du fait de l'octroi qui existait à Paris avant-guerre. La diminution de la part des abricots et pêches pourrait être due aux baisses de récolte. Mais il est à noter la place prise par les pomélos et les fraises, l'augmentation des ananas, que l'on ne peut plus taxer de fruits de luxe et le succès de l'avocat.

Comme le note Michel GUYOT, dans la modification de l'assortiment, il y a l'attraction du marché d'intérêt national de Rungis, mais aussi les qualités, les quantités et les prix, les facilités de parking. Il estime que, grâce à l'homogénéité des informations recueillies au cours des trois dernières années, la physionomie de la distribution en région parisienne est plus exacte.

Les chiffres exprimés ci-dessous, extraits de l'étude, concernent la part de chaque fruit et de l'ensemble des légumes commercialisés mensuellement par rapport à 100, représentant les achats du mois considéré pour la moyenne 1971/73 :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
abricots						3	7	2				
pêches						7	18	15	7			
oranges	14	17	17	15	12	6	3	3	3	4	7	12
pommes	11	11	11	11	9	5	3	3	7	12	11	10
prunes							2	3	3			
clémentines	9	3									8	12
bananes	7	8	8	9	8	6	4	4	5	7	7	7
poires	5	4	5	4	3		3	7	7	7	6	5
raisins								5	12	12	4	
citrons										2	2	2
brugnons								2				
pomélos		2	2	3	3							
fraises					4	5						
cerises					5	8						
tous légumes	32	35	39	39	39	40	40	35	36	35	34	32
total fruits	48	45	41	42	42	40	40	40	44	44	45	48
divers	20	20	20	19	19	20	20	21	20	21	21	20

Pour les légumes, par ordre d'importance, viennent :

endives, salades, carottes, tomates	1 <sup>er</sup> trimestre
salades, tomates, carottes	en avril
tomates (12), salades, carottes, artichauts	en mai
tomates, melons, salades, carottes	en juillet août
tomates, salades, melons, carottes, choux-fleurs	en septembre
tomates, salades, carottes, choux-fleurs	en octobre
tomates, salades, carottes, endives	en novembre
salades, endives, tomates, carottes	en décembre

#### EXPORTATIONS FRUITIÈRES DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER EN 1974 GUADELOUPE - MARTINIQUE.

R.M. CADILLAT

Nous avons établi les tableaux et renseignements ci-dessous selon les rapports mensuels du service de Contrôle du Conditionnement des Produits agricoles de la Guadeloupe et de la Martinique.

#### ANANAS.

La Martinique a exporté 2.335,9 tonnes d'ananas, soit, par rapport à 1973, une diminution de 26 p. cent (3.160,6 tonnes). A l'exception de 10,7 tonnes envoyées en Guadeloupe, et de 0,3 tonne envoyée en Guyane, toutes ses exportations ont été faites à destination de la métropole.

En Guadeloupe, il n'a été exporté que 0,3 tonne .

#### AVOCATS.

Les exportations guadeloupéennes ont été de 1,7 tonnes. Celles de Martinique de 946,9 tonnes, contre 571,2 tonnes en 1973, soit une augmentation de 65,7 p. cent. Sauf 10,3 tonnes à destination de la Guyane française, et 1,2 tonnes sur la Guadeloupe, les autres exportations ont été destinées à la métropole, par avion et par bateau.

#### AGRUMES.

En ce qui concerne les agrumes, nous avons établi le tableau ci-dessous :

	Guadeloupe	Martinique
limes	3,4 tonnes	15,7 tonnes
kumquats	-	0,6
mandarines	0,137	3,6
oranges	0,273	1,5
pomelos	0,050	2,1

Il est à noter qu'il a été importé 59,1 tonnes de limes en provenance de Dominique, soit plus de trois fois et demi ce qui a été exporté de Martinique. En 1973, il n'avait été exporté que 7,7 tonnes de limes (citrons antillais).

#### BANANES.

##### Guadeloupe.

Au cours de l'année écoulée, la Guadeloupe a exporté 134.259,8 tonnes de bananes dessert en poids brut, soit une augmentation de 3,4 p. cent sur les 129.783,9 tonnes exportées en 1973.

En poids net, il a été exporté 124.178,5 tonnes contre 119.733,5 tonnes en 1973. A partir de ces chiffres en 1974, la tare moyenne de l'emballage représente 7,5 p. cent du poids brut exporté contre 7,7 p. cent en 1973.

Si l'on compare le pourcentage des exportations par catégorie de normalisation, il a été exporté :

	1974	1973
catégorie Extra	14,4 p. cent	12,9 p. cent
catégorie I	62,6	62,1
catégorie II	22,9	24,9

En 1974, 0,52 p. cent du tonnage a été refusé à l'exportation contre 0,573 p. cent.

#### Martinique.

Le tonnage brut exporté au cours de l'année 1974 a été de 206.665,9 tonnes pour 93 navires (85 en 1973), soit 24 p. cent d'augmentation sur 1973, dont 12.758,9 tonnes à destination de l'Italie.

En poids net, il a été exporté 185.890,2 tonnes, ce qui fait une différence de 10,5 p. cent. Pour l'embarquement, le tonnage refusé à l'embarquement a été de 1,13 p. cent.

Par catégorie, il a été exporté :

	<u>1974</u>	<u>1973</u>
catégorie Extra	22,8 p. cent	20,6 p. cent
catégorie I	53,6	54
catégorie II	23,5	25,2

Outre les bananes dessert, il a été exporté

- en Guadeloupe, 9 tonnes de bananes plantain, 0,852 tonne de bananes figue rose, 1,6 tonnes de bananes pomme
- en Martinique, 45,9 tonnes de bananes plantain et 2,6 tonnes de bananes pomme.

#### AUTRES FRUITS.

	<u>Guadeloupe</u>	<u>Martinique</u>
abricots des Antilles	-	2,2 tonnes
barbadines	-	0,2
caramboles	-	0,5
corossols	1,1 tonnes	5,8
fruits à pain	2,1	13,2
goyaves	0,03	0,6
grenadilles/maracudjas	-	1,6
litchis	1,6	1
mangues	5	13
papayes	-	0,1
noix anacardes	-	0,06
pommes cannelle	0,005	1,2
prunes antillaises	-	0,2
prunes de Cythère	-	4
sapotilles	0,09	0,3
total fruits divers	9,925	43,96

# TRAFIC BANANIER FRANÇAIS

JUILLET 1974

NAVIRES	DATE	PORT ARRIVEE	PROVENANCE	POIDS ARRIVE	PRIX MOYEN A QUAI WAGON-DEPART PORT ARRIVEE (en Fr/Kg)
Ft CREVECOEUR	1	Rouen	Basse-Terre	1.995	1,45-1,50-1,60
POINTE SANS SOUCIS	2	Rouen	Fort-de-France	3.818	1,45-1,50-1,55
TARPON	2	Marseille	Abidjan	1.446	1,45
COMOE	5	Le Havre	Douala	1.230	1,45-1,50
ORQUE	8	Marseille	Abidjan	1.417	1,50
SNEFJORD	8	Rouen	Fort-de-France	1.593	1,55
			Basse-Terre	966	1,55-1,60-1,65
NOE	8	Marseille	Tamatave	519	1,45-1,50
PADUA	11	Rouen	Fort-de-France	1.171	1,55-1,60-1,65
			Basse-Terre	1.914	1,55-1,60-1,65
MUNGO	11	Le Havre	Douala	1.018	1,55-1,60
JOQUITO	12	Rouen	Fort-de-France	831	1,55-1,60-1,65
HEBE	15	Marseille	Abidjan	1.173	1,55
POINTE MARIN	16	Rouen	Basse-Terre	2.446	1,55-1,60-1,65
			Fort-de-France	332	1,55-1,60-1,65
BARRACUDA	19	Le Havre	Douala	937	1,55-1,60
FROSTFJORD	19	Dieppe	Fort-de-France	2.872	1,55-1,60-1,65
MARE SOMALO	22	Marseille	Abidjan	1.280	1,55
NECTARINECORE	22	Dieppe	Fort-de-France	3.986	1,55-1,60-1,65
NORTH ISLE	25	Rouen	Basse-Terre	748	1,00
VIKFREEZER	26	Le Havre	Douala	975	1,55-1,60
BOREE	27	Marseille	Tamatave	339	1,55-1,60
POINTE MADAME	29	Rouen	Fort-de-France	3.416	1,55-1,60-1,65
GOLAR FROST	29	Marseille	Costa Rica	612	1,60
			Fort-de-France	550	1,60
RIO AMAZONAS	29	Marseille	Equateur	414	1,60
TARPON	30	Marseille	Abidjan	1.402	1,55

**TOTAUX DU MOIS DE JUILLET**

GUADELOUPE	:	8.069 t,	Prix Moyen :	1,52 Fr/Kg
MARTINIQUE	:	18.571 t,	" "	1,57 Fr/Kg
COTE D'IVOIRE	:	6.718 t,	" "	1,52 Fr/Kg
CAMEROUN	:	4.160 t,	" "	1,54 Fr/Kg
MADAGASCAR	:	858 t,	" "	1,51 Fr/Kg
COSTA RICA	:	612 t,	" "	1,60 Fr/Kg
EQUATEUR	:	414 t,	" "	1,60 Fr/Kg

AOÛT 1974

NAVIRES	DATE	PORT ARRIVEE	PROVENANCE	POIDS ARRIVE	PRIX MOYEN A QUAI WAGON-DEPART PORT ARRIVEE (en Fr/Kg)
POINTE DES COLIBRIS	2	Dieppe	Basse-Terre	2.349	1,55-1,60-1,65
BAMENDA	3	Le Havre	Douala	997	1,50-1,55
POINTE SANS SOUCIS	5	Rouen	Basse-Terre	815	1,50-1,55-1,60
			Fort-de-France	2.833	1,50-1,55-1,60
ORQUE	5	Marseille	Abidjan	1.325	1,50
FORT JOSEPHINE	6	Dieppe	Basse-Terre	2.174	1,50-1,55-1,60
FORT-LA-REINE	12	Dieppe	Fort-de-France	2.916	1,50-1,55-1,60
POINTE ALLEGRE	13	Rouen	Basse-Terre	2.613	1,50-1,55-1,60
HEBE	13	Marseille	Abidjan	1.359	1,50-1,55
COMOE	13	Le Havre	Douala	1.031	1,50-1,55
			Abidjan	93	1,50-1,55
POINTE LA ROSE	19	Rouen	Fort-de-France	1.892	1,55-1,60-1,65
JOPRIGO	19	Dieppe	Basse-Terre	840	1,55-1,60-1,65
FORT D'ORLEANS	19	Dieppe	Basse-Terre	1.926	1,55-1,60-1,65
MARE SOMALO	19	Marseille	Abidjan	1.584	1,55-1,60
MUNGO	21	Le Havre	Douala	1.091	1,55-1,60
GREENLAND	22	Marseille	Fort-de-France	928	1,60
TARPON	26	Marseille	Abidjan	1.268	1,55-1,60
FORT JOSEPHINE	28	Dieppe	Basse-Terre	2.138	1,55-1,60-1,65
POINTE MADAME	28	Rouen	Fort-de-France	3.329	1,55-1,60-1,65
ESPADON	30	Dieppe	Douala	1.009	1,55-1,60
ORQUE	30	Marseille	Abidjan	1.676	1,55-1,60

**TOTAUX DU MOIS D'AOÛT**

GUADELOUPE	:	12.900 t,	Prix Moyen :	1,58 Fr/Kg
MARTINIQUE	:	11.898 t,	" "	1,57 Fr/Kg
COTE D'IVOIRE	:	7.305 t,	" "	1,54 Fr/Kg
CAMEROUN	:	4.128 t,	" "	1,55 Fr/Kg

SEPTEMBRE 1974

NAVIRES	DATE	PORT ARRIVEE	PROVENANCE	POIDS ARRIVE	PRIX MOYEN A QUAI WAGON-DEPART PORT ARRIVEE (en Fr/Kg)
SNEFJORD	2	Dieppe	Basse-Terre	2.403	1,65-1,70-1,75
POINTE SANS SOUCIS	2	Rouen	Fort-de-France	3.519	1,65-1,70-1,75
JOQUITA	3	Dieppe	Basse-Terre	795	1,65-1,70-1,75
VIKFREEZER	5	Le Havre	Douala	1.068	1,65-1,70
BARRACUDA	6	Marseille	Abidjan	1.319	1,65-1,70
NECTARINECORE	9	Rouen	Basse-Terre	2.779	1,65-1,70-1,75
FORT-LA-REINE	10	Dieppe	Fort-de-France	3.392	1,65-1,70-1,75
BELOUGA	11	Le Havre	Abidjan	332	1,65
			Douala	999	1,65-1,70
MARE SOMALO	16	Marseille	Abidjan	1.112	1,65-1,70
POINTE LAROSE	17	Rouen	Basse-Terre	2.693	1,65-1,70-1,75
Ft PONTCHARTRAIN	17	Dieppe	Fort-de-France	3.702	1,65-1,70-1,75
BAMENDA	18	Le Havre	Douala	786	1,65-1,70
			Abidjan	236	1,65
NOE	19	Marseille	Tamatave	657	1,65-1,70
HEBE	21	Marseille	Abidjan	488	1,65-1,70
FORT JOSEPHINE	23	Dieppe	Basse-Terre	1.888	1,75-1,80-1,85
POINTE MADAME	23	Rouen	Fort-de-France	3.401	1,75-1,80-1,85
COMOE	23	Le Havre	Douala	826	1,75-1,80
ORQUE	27	Marseille	Abidjan	1.109	1,75-1,80
LONDON CLIPPER	28	Marseille	Abidjan	1.795	1,75-1,80
MUNGO	28	Le Havre	Douala	916	1,75-1,80
POINTE SANS SOUCIS	30	Rouen	Fort-de-France	3.010	1,85-1,90-1,95

**TOTAUX DU MOIS DE SEPTEMBRE**

GUADELOUPE : 10.558 t, Prix Moyen : 1,72 Fr/Kg  
 MARTINIQUE : 17.024 t, Prix Moyen : 1,76 Fr/Kg  
 COTE D'IVOIRE : 6.391 t, Prix Moyen : 1,63 Fr/Kg  
 CAMEROUN : 4.595 t, Prix Moyen : 1,71 Fr/Kg  
 MADAGASCAR : 657 t, Prix Moyen : 1,67 Fr/Kg

OCTOBRE 1974

NAVIRES	DATE	PORT ARRIVEE	PROVENANCE	POIDS ARRIVE	PRIX MOYEN A QUAI WAGON-DEPART PORT ARRIVEE (en Fr/Kg)
INANNA	1	Dieppe	Basse-Terre	1.927	1,85-1,90-1,95
BARRACUDA	3	Marseille	Abidjan	950	1,85-1,90
VIKFREEZER	4	Marseille	Abidjan	1.482	1,85-1,90
ESPADON	7	Dieppe	Douala	925	1,90-1,80
BOREE	8	Marseille	Tamatave	519	1,90-1,80
FORT-LA-REINE	10	Dieppe	Fort-de-France	2.892	1,80-1,90-2,00
			Basse-Terre	424	1,80-1,90-2,00
POINTE ALLEGRE	10	Rouen	Fort-de-France	36	1,80-1,90-2,00
			Basse-Terre	2.424	1,80-1,90-2,00
MANOKA	11	Le Havre	Douala	1.458	1,80-1,90
BELOUGA	11	Marseille	Abidjan	1.821	1,90-1,80
POINTE MARIN	14	Dieppe	Basse-Terre	2.426	1,90-2,00-2,05
POINTE LAROSE	14	Rouen	Fort-de-France	3.212	1,90-2,00-2,05
MARSOUIN	15	Marseille	Abidjan	1.157	1,90-2,00
BIAFRA	17	Le Havre	Douala	1.586	1,90-2,00
NARVAL	18	Marseille	Abidjan	1.618	1,90-2,00
ALASKACORE	21	Dieppe	Basse-Terre	2.280	1,70-1,90-1,95
POINTE SANS SOUCIS	22	Rouen	Fort-de-France	3.291	1,80-1,90-1,95
MARE SOMALO	23	Marseille	Abidjan	1.157	1,90-1,80
TARPON	24	Dieppe	Douala	1.365	1,90-1,80
FRUBEL AFRICA	25	Marseille	Abidjan	1.580	1,65
POINTE MADAME	28	Rouen	Fort-de-France	3.242	1,55-1,65-1,70
BAMENDA	28	Le Havre	Douala	1.864	1,55-1,65
FORT JOSEPHINE	29	Dieppe	Basse-Terre	2.066	1,55-1,65-1,70

**TOTAUX DU MOIS D'OCTOBRE**

GUADELOUPE : 11.547 t, Prix Moyen : 1,87 Fr/Kg  
 MARTINIQUE : 12.673 t, " " : 1,86 Fr/Kg  
 COTE D'IVOIRE : 9.765 t, " " : 1,85 Fr/Kg  
 CAMEROUN : 7.198 t, " " : 1,83 Fr/Kg  
 MADAGASCAR : 519 t, " " : 1,85 Fr/Kg

## NOVEMBRE 1974

NAVIRES	DATE	PORT ARRIVEE	PROVENANCE	POIDS ARRIVE	PRIX MOYEN A QUAI WAGON-DEPART PORT ARRIVEE (en Fr/Kg)
ORQUE	2	Marseille	Abidjan	1.098	1,75-1,65
BARRACUDA	5	Le Havre	Douala	1.067	1,60-1,70
FORT-LA-REINE	6	Dieppe	Fort-de-France	3.162	1,60-1,75
POINTE DES COLIBRIS	6	Rouen	Basse-Terre	2.312	1,60-1,70-1,75
BELOUGA	6	Marseille	Abidjan	1.352	1,65-1,75
TOEI MARU	12	Rouen	Basse-Terre	1.961	1,70-1,80-1,85
POINTE LAROSE	12	Dieppe	Fort-de-France	3.020	1,70-1,80-1,85
MUNGO	12	Le Havre	Douala	1.083	1,70-1,80
NARVAL	12	Marseille	Abidjan	1.255	1,70-1,80
FRUBEL AFRICA	15	Marseille	Abidjan	971	1,70-1,80
POINTE SANS SOUCIS	18	Dieppe	Fort-de-France	2.388	1,70-1,80-1,85
			Basse-Terre	260	1,70-1,80-1,85
POINTE ALLEGRE	18	Rouen	Basse-Terre	2.019	1,70-1,80-1,85
			Fort-de-France	73	1,70-1,80-1,85
HEBE	18	Marseille	Abidjan	1.005	1,70-1,80
BIAFRA	18	Dieppe	Douala	1.484	1,70-1,80
NELEE	20	Marseille	Tamatave	648	1,60-1,70
MANOKA	22	Le Havre	Douala	572	1,70-1,80
MARSOUIN	23	Marseille	Abidjan	1.016	1,65-1,75
POINTE MADAME	25	Rouen	Fort-de-France	3.389	1,50 à 1,75
			Basse-Terre	297	1,50 à 1,75
FORT JOSEPHINE	25	Dieppe	Basse-Terre	2.070	1,50 à 1,75
ORQUE	28	Marseille	Abidjan	1.167	1,65-1,75
TARPON	28	Le Havre	Douala	1.249	1,60-1,70
NOE	29	Marseille	Tamatave	245	1,60-1,70
<u>TOTAUX DU MOIS DE NOVEMBRE</u>					
GUADELOUPE	:	8.919 tonnes,	Prix Moyen :	1,72 Fr/Kg	
MARTINIQUE	:	12.032 tonnes,	" "	1,72 Fr/Kg	
COTE D'IVOIRE	:	7.864 tonnes,	" "	1,72 Fr/Kg	
CAMEROUN	:	5.455 tonnes,	" "	1,71 Fr/Kg	
MADAGASCAR	:	893 tonnes,	" "	1,65 Fr/Kg	

## DÉCEMBRE 1974

NAVIRES	DATE	PORT ARRIVEE	PROVENANCE	POIDS ARRIVE	PRIX MOYEN A QUAI WAGON-DEPART PORT ARRIVEE (en Fr/Kg)
BELOUGA	2	Marseille	Abidjan	802	1,65-1,75
FORT-LA-REINE	3	Dieppe	Fort-de-France	1.275	1,60-1,70-1,75
			Basse-Terre	2.106	1,60-1,70-1,75
FORT TRINITE	3	Rouen	Fort-de-France	2.179	1,60-1,70-1,75
COMOE	3	Le Havre	Douala	404	1,60-1,70
GEESTCAPE	6	Marseille	Abidjan	1.436	1,65-1,75
BAMENDA	7	Dieppe	Douala	720	1,70-1,80
POINTE LAROSE	9	Dieppe	Fort-de-France	1.842	1,70-1,80-1,90
			Basse-Terre	1.921	1,70-1,80-1,90
NARVAL	11	Marseille	Abidjan	661	1,70-1,80
ESPADON	12	Le Havre	Douala	913	1,70-1,80
SAN BENITO	12	Marseille	Abidjan	1.384	1,70-1,80
FRUBEL AFRICA	14	Marseille	Abidjan	717	1,70-1,80
POINTE SANS SOUCIS	16	Dieppe	Fort-de-France	2.992	1,70-1,80-1,85
BOREE	16	Marseille	Tamatave	479	1,60-1,70
HEBE	17	Marseille	Abidjan	674	1,70-1,80
POINTE DES COLIBRIS	17	Rouen	Basse-Terre	2.008	1,70-1,80-1,85
MUNGO	19	Marseille	Douala	149	1,70-1,80
BIAFRA	20	Le Havre	Douala	1.657	1,70-1,80
FORT JOSEPHINE	23	Dieppe	Basse-Terre	1.825	1,70-1,80-1,90
MARSOUIN	23	Marseille	Abidjan	865	1,70-1,80
POINTE MADAME	26	Dieppe	Fort-de-France	2.925	1,70-1,80-1,90
BELOUGA	26	Marseille	Abidjan	396	1,70-1,80
FORT TRINITE	27	Marseille	Abidjan	767	1,70-1,80
ORQUE	30	Dieppe	Douala	954	1,70-1,80
POINTE ALLEGRE	30	Rouen	Basse-Terre	1.945	1,70-1,80-1,90
			Fort-de-France	71	1,70-1,80-1,90
VIKFREEZER	30	Marseille	Abidjan	1.459	1,70-1,80
<u>TOTAUX DU MOIS DE DECEMBRE</u>					
GUADELOUPE	:	9.805 t,	Prix Moyen :	1,78 Fr/Kg	
MARTINIQUE	:	11.284 t,	" "	1,77 Fr/Kg	
COTE D'IVOIRE	:	9.161 t,	" "	1,74 Fr/Kg	
CAMEROUN	:	4.797 t,	" "	1,74 Fr/Kg	
MADAGASCAR	:	479 t,	" "	1,65 Fr/Kg	